

**SECTION SCOLAIRE « ÉCOLE DE MONBAZILLAC »**  
**RÉGLEMENT du vide grenier**

**LIEU :** Bourg de MONBAZILLAC.

**HORAIRES :** L'ouverture au public se fera de 8h30 à 18H.L'accueil des participants se fera de 7h00 à 8h00, et les organisateurs à 6h30.

**EMPLACEMENTS :** La surface allouée est de 3m2 pour une somme de 10 euros. L'emplacement ne comprend pas les tables et les chaises. Il est possible de réserver plusieurs emplacements. L'emplacement devra être laissé propre en fin de journée.

**RESTAURATION :** Dans le prix de l'emplacement est compris une collation pour le matin (boisson chaude et viennoiserie). Et vous trouverez sur place une buvette.

**INSCRIPTION :** Les inscriptions sont perçues au profit de la section scolaire, elles sont fermes et définitives et ne donneront pas droit à remboursement. Aucune inscription ne sera prise le jour même.

**RESPONSABILTÉS :** Les bénévoles de l'école et de la section scolaire ne sont en aucun cas tenus de surveiller les enfants qui tiendraient un stand, ceux-ci restent sous l'entièvre responsabilité de leurs parents.

**ASSURANCES :** Les exposants dégagent la section scolaire de toute responsabilité notamment en ce qui concerne les risques aux marchandises exposées (vols, détérioration, etc...), ou les dommages causés.

**VENTE :** Uniquement des objets personnels et usagés. Légaux et sans contrefacons. Seuls ces biens — anciens, d'occasion — sont autorisés.